

Date: 4 avril 2020



Appel à candidatures à une fonction d'éducateur-économiste dans une école secondaire ordinaire

Coordonnées du P.O.:

Nom: Ecole secondaire active de Brugelette

Adresse: Rue de la crampe, 8 à 7940- Brugelette

Coordonnées de l'école:

Nom: Ecole Secondaire « La Maison des Phénix »

Adresse: Place Maurice Sébastien, 8 à 7940 - Brugelette

Site web: www.maisondesphenix.be

Date d'entrée en fonction: 1er septembre 2020

Temps plein/mi-temps

Nature de l'emploi:

- Emploi définitivement vacant;
- ~~Emploi temporairement vacant;~~

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **24 avril 2020**

- Par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse: t.depaiva@maisondesphenix.be

À l'attention de **Thalyton de Paiva, directeur**

Le dossier de candidature comportera:

- Un cv complet et mis à jour;
- Une lettre de motivations précisant ses motivations et sa perception de la fonction.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe à l'acte de candidature.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus:

Thalyton de Paiva
Directeur
t.depaiva@maisondesphenix.be
0488/86.20.99

Destinataires de l'appel:

- ~~Membres du personnel exerçant leurs fonctions au sein du pouvoir organisateur;~~
- Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Annexes:

- Annexe 1: Conditions d'accès à la fonction;
- Annexe 2: Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur¹

¹ Ce profil doit répondre aux exigences de l'article 50bis §2, 1° du décret du 1er février 1993 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné, de l'article 39bis §2, 1° du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné et de l'article 28 §1er 1° du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Annexe 1

Conditions d'accès à la fonction d'éducateur-économiste

La fonction d'éducateur-économiste² est accessible:

- I. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 44 du décret du 6 juin 1994, à l'article 54sexies du décret du 1er février 1993 ou à l'article 8 §1er, 1° et 8 §2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservés aux personnes remplissant les conditions de titre, notamment, mentionnés au point 1. ci-dessous).
- II. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 42 §1er du décret du 6 juin 1994, à l'article 53 §1er du décret du 1er février 1993 ou à l'article 8 §2 alinéa 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservés aux éducateurs en place, dans le respect des conditions mentionnées au point 2 ci-dessous).

Dans son appel aux candidats, le P.O. A la liberté de reprendre un seul ou les deux accès possibles.

1. Conditions légales d'accès à la fonction, à titre temporaire

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes:

- 1° Jouir des droits civils et politiques;
- 2° Être porteur d'un des titres de capacité figurant dans IAGCF du 14 mai 2009 fixant la liste des titres requis pour les fonctions d'éducateur-économiste et de secrétaire de direction dans les établissements d'enseignement libres subventionnés et officiels subventionnés et de comptable dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française³;
- 3° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;
- 4° Être de conduite irréprochable;
- 5° Satisfaire aux lois sur la milice;
- 6° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

A) Diplômes de l'enseignement supérieur universitaire

1er cycle

- Candidat/bachelier en sciences de gestion;
- Candidat/bachelier en sciences économiques;
- Candidat/bachelier en sciences économiques et de gestion;
- Candidat/bachelier ingénieur de gestion;
- Candidat/bachelier ingénieur commercial;

2ème cycle

- Licencié/maître/master en sciences de gestion;
- Licencié/maître/master en sciences économiques;

² Cette fonction ne concerne pas le réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française qui n'organise pas la fonction d'éducateur-économiste.

³ Ou une des variantes de ces titres de capacité en vertu de l'article 16, §7 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

- Licencié en gestion d'entreprise;
- Master en sciences de gestion;
- Ingénieur de gestion;
- Master ingénieur de gestion;
- Ingénieur commercial;
- Master-ingénieur commercial

B) Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type court

- Gradué/bachelier en comptabilité-administration;
- Gradué/bachelier en comptabilité;
- Gradué/bachelier en commerce extérieur;
- Gradué/bachelier en commerce;
- Gradué/bachelier en management;
- Gradué/bachelier en marketing-management;
- Gradué/bachelier en sciences commerciales et administratives;
- AESI - Section Commerce;
- AESI - Section sciences économiques et sciences économiques appliquées;
- AESI - Sous-section sciences économiques et sciences économiques et appliquées;
- AESI - Bachelier sous-section sciences économiques et sciences économiques appliquées;
- Bachelier -AESI sous-section sciences économiques et sciences économiques appliquées;

C) Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type long

1er cycle

- Candidat en sciences commerciales;
- Bachelier en gestion de l'entreprise;
- Candidat/bachelier ingénieur commercial;

2ème cycle

- Licencié en sciences administratives;
- Master en gestion de l'entreprise;
- Ingénieur commercial;
- Master-ingénieur commercial;

D) Diplômes de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court de régime 1

- Gradué/bachelier en comptabilité;
- Gradué/bachelier en marketing;
- Gradué/bachelier en marketing-management;
- Gradué/bachelier en management;
- Gradué/bachelier en gestion-marketing;
- Gradué/bachelier en commerce;
- Gradué/bachelier en sciences commerciales et administratives.

2. Conditions légales d'accès à la fonction, à titre temporaire

1° Avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel auxiliaire d'éducateur⁴;

2° Être titulaire, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, avant cet engagement, d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, ou conformément à l'article 12quinquies du décret du 4 janvier 1999 suit (pour l'enseignement organisé par la Communauté française) ou conformément au tableau qui suit (pour l'enseignement subventionné par la Communauté française);

3° Être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous;

4° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

Fonction de sélection	Fonction exercée	Titres
Éducateur-économe dans l'enseignement secondaire de plein exercice	Éducateur	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'éducateur _s
Éducateur-économe dans l'enseignement de promotion sociale	Éducateur-secrétaire	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'éducateur-secrétaire

⁴ Calculée conformément au statut concerné.

Annexe 2

Profil de la fonction

Mission générale

L'éducateur-économiste est un collaborateur immédiat du chef d'établissement dans le domaine de la gestion administrative de l'établissement d'enseignement. Il exécute sa mission de gestion administrative de l'établissement sous l'autorité du chef d'établissement. L'éducateur-économiste traite les dossiers élèves en toute discrétion. Il est une personne de confiance de la direction et est donc amené, de par sa position, à devoir respecter la plus grande confidentialité au quotidien.

Cette fonction concerne une nouvelle école secondaire ouvrant ses portes le 1er septembre 2020.

Outre le contenu varié de la fonction, la mise en œuvre de ce nouvel établissement apporte à la fonction des aspects d'organisation, d'initiatives et de responsabilités importants étant donné que tout est à mettre en place.

Profil

- Dans une optique de bonne efficacité, l'éducateur-économiste se voit attribuer des tâches spécifiques, tout en gardant à l'esprit une indispensable polyvalence;
- L'éducateur-économiste doit adhérer au projet éducatif de l'enseignement libre subventionné indépendant (FELSI) et aux projets éducatif, pédagogique et d'établissement du pouvoir organisateur ESAB;
- Être capable de collaborer avec le chef d'établissement;
- Être capable de travailler en équipe;
- Posséder des connaissances informatiques (traitement de texte, tableur, ..), logiciel comptable BOB, ComptEco, Excel, ...(s'engager à se former rapidement avec ces logiciels);
- Être rigoureux, précis, capable de respect des échéances;
- Avoir une bonne gestion du temps;
- Posséder des qualités humaines d'écoute et de communication, particulièrement importantes en milieu scolaire;
- Avoir un sens aigu du service au bénéfice de la communauté scolaire;
- Avoir le sens des responsabilités et être capable de travailler en autonomie;
- Être prêt à suivre les éventuelles formations en lien avec la fonction;
- Pouvoir gérer efficacement le temps de travail;
- Le candidat retenu s'engage à suivre les formations spécifiques à ses nouvelles responsabilités auprès de la FELSI ou de tout autre organisme tel que proposé par le directeur;
- Posséder une expérience professionnelle dans la gestion comptable est un plus!

⁵ Entrent également en ligne de compte les membres du personnel visés par l'article 290bis du décret du 11 avril 2014 précité. Cet article indique que « *Tout membre du personnel couvert par les mesures transitoires de la section 1 ou répondant aux conditions fixées à l'article 285 de la section 3 et qui en vertu des dispositions réglementaires en matière de titres applicables jusqu'au 31 août 2016 était dans les conditions d'accès à une fonction de sélection ou de promotion considéré comme étant encore dans les conditions d'accès à ces fonctions.* ».

De manière concrète:

- Gestion des dossiers assurances élèves;
- Gestion des dossiers élèves (Proeco);
- Gestion des assurances scolaires;
- Gestion des repas;
- Contact pour gestion quotidienne du bâtiment avec les ouvriers et/ou les sociétés externes;
- Commande du matériel pour les enseignants, élèves, ...;
- Gestion des stocks;
- Responsable des rentrées financières au niveau des activités scolaires (courriers, rappels, ...);
- Gestion des accès école (clés, cartes de sorties, ...);
- Gestion des intervenants externes à l'école (visiteurs, parents, ...);
- Représenter le pouvoir organisateur dans ses relations avec les banques, compagnies d'assurances, ... (gestion des comptes, contrats, ...);
- Établir en collaboration avec le réviseur, les situations comptables intermédiaires, les comptes de fin d'année, (comptes de résultats, bilans, consolidations, ...). D'une manière générale, faire face à toutes les obligations légales du pouvoir organisateur en matière de comptabilité et finances;
- Travailler en collaboration avec le pouvoir organisateur et le chef d'établissement à l'élaboration des budgets;
- Pouvoir représenter l'école et le pouvoir organisateur dans ses relations avec les banques, les compagnies d'assurances (gestion des comptes, contrats, ...);
- ...

Disponibilité

- La fonction d'éducateur-économiste étant une fonction de sélection, suppose une prestation de 36 heures par semaine dans l'établissement.
- L'éducateur-économiste sera présent à l'école en fonction des dispositions légales et des nécessités du service.